

Annexe 3 : Expertise avifaunistique complémentaire - prospections hivernales -

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE À SOUMONT-SAINT-QUENTIN (14)



Expertise Avifaunistique - Prospections hivernales



Siège social :
5 Ter rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 98
Fax : 03 22 90 33 99
Courriel : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com

CONTEXTE :

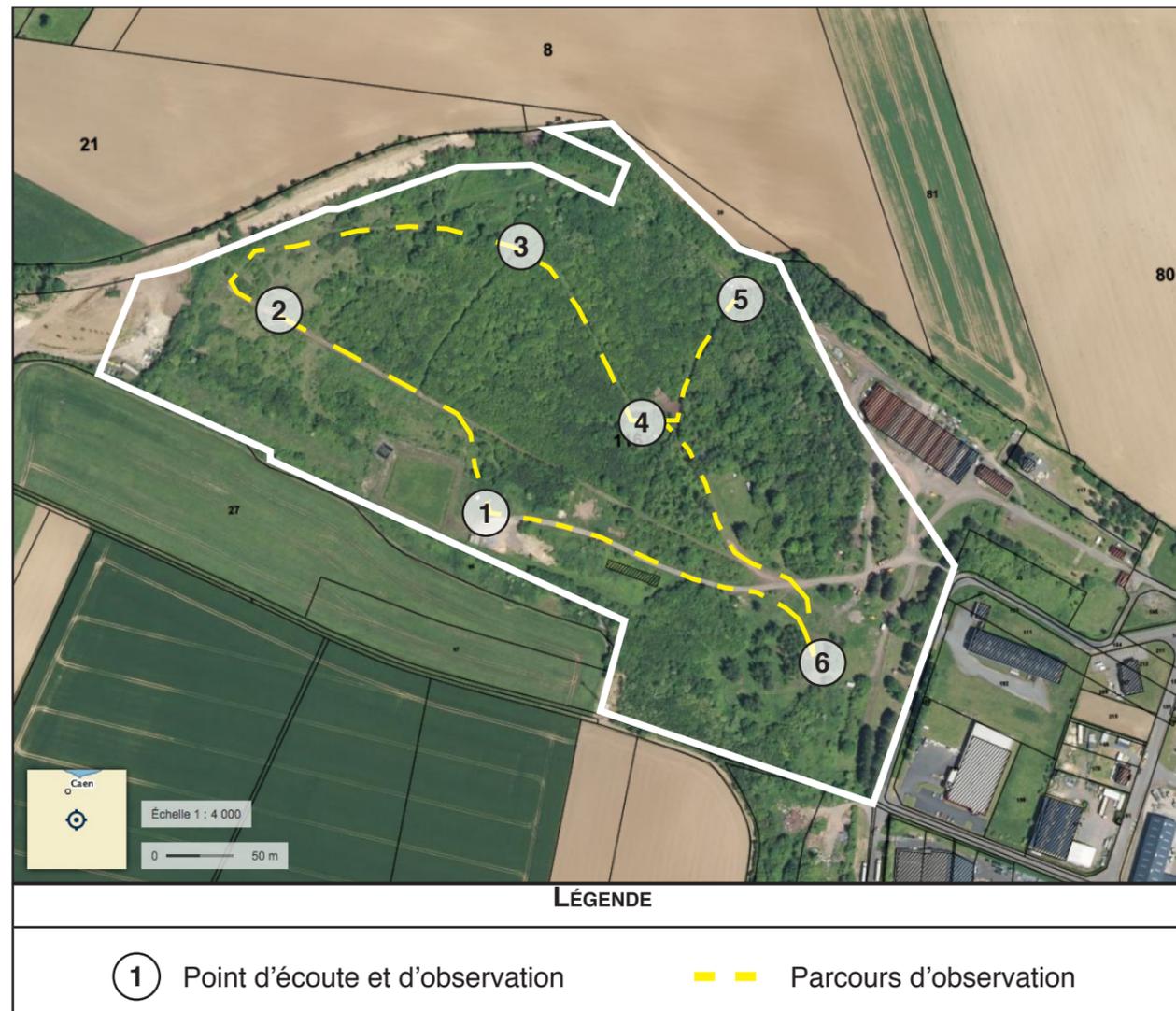
L'étude d'impact du projet d'aménagement du parc photovoltaïque de Soumont-Saint-Quentin a révélé que des espèces protégées d'oiseaux, notamment reproductrices, étaient situées dans la zone de travaux et qu'un dossier de demande de dérogation pour perturbation et destruction d'espèces ou habitats d'espèces protégées devait être réalisé.

L'étude d'impact n'ayant pas de données sur l'avifaune hivernante, la DREAL estime également que des expertises à cette période de l'année devaient être réalisées afin de pouvoir établir si le site est un lieu de repos notable pour certaines espèces protégées.

Il a donc été décidé de réaliser des prospections hivernales afin d'évaluer l'intérêt du site à cette période de l'année et de compléter au besoin le dossier de demande de dérogation.

MÉTHODOLOGIE :

Pour identifier l'avifaune qui utilise la zone en période hivernale nous avons positionné des points d'écoute et d'observation. Chaque point nous permettait d'identifier l'avifaune durant 20 min. Un parcours servant à relier ces points nous a également servi pour l'observation de certaines espèces. La carte ci-dessous localise les six points de la zone.



Deux prospections ont été réalisées. Les conditions météorologiques figurent ci-dessous :

Date	Conditions météorologiques		
04/02/2021	Nébulosité Assez forte (6/8)	Vent 15 km/h ; Sud-Ouest	11°C
19/02/2021	Nébulosité moyenne (5/8)	Vent 15 km/h ; Sud-Ouest	12°C

RÉSULTATS :

Les prospections nous ont permis d'identifier 28 espèces dont 18 protégées (voir tableau page suivante).

L'Accenteur mouchet, le Bruant jaune, la Linotte mélodieuse, la Mésange bleue, la Mésange charbonnière, le Pinson des arbres, le Rougegorge familier, le Troglodyte mignon, le Verdier d'europe, espèces reproductrices sur le site, ont également été observées en période hivernale. Il en est de même pour la Buse variable et le Pic vert (espèces non nicheuses sur le site).

A ces espèces s'ajoutent d'autres espèces non répertoriées comme nicheuses mais présente à cette période de l'année : le Chardonnet élégant (en halte sur le site), le Goéland brun (en survol au dessus du site), le Faucon crécerelle (en action de chasse sur site et abords), la Sittelle torchepot (en halte sur le site), l'Epervier d'Europe (en action de chasse sur site et abords), la Mésange à longue queue (en halte sur le site) et le Pic épeiche (en action de chasse sur site et abords).

Parmi elles, deux espèces sont considérées comme en danger en tant qu'hivernant en Basse-Normandie, il s'agit du Bruant jaune et de la Linotte mélodieuse. Ces deux espèces étaient présents sur le site en petites bandes (3 à 8 individus en repos sur le site).

Le Goéland brun uniquement observé de passage en survol au dessus du site est considéré comme un hivernant vulnérable dans la région.

Enfin deux espèces sont considérées comme étant quasi menacées en hivernants, il s'agit du Faucon crécerelle (en action de chasse sur le site et ses abords) et de l'Accenteur mouchet (présent toute l'année sur le site qui lui est favorable).



Nom français	Nom latin	Protection (P)	Liste rouge des oiseaux nicheurs		Liste rouge des oiseaux hivernants		Liste rouge des oiseaux migrateurs		Catégorie Liste rouge mondiale	Statut réglementaire international	Utilisation de la zone
			En Basse-Normandie	En France	En Basse-Normandie	En France	En Basse-Normandie	En France			
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	P	EN	VU	EN	NA ^d	VU	NA ^d		Annexe II convention de Berne	Halte sur site pour quelques individus (3 à 8)
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		VU	NT	NT	LC	NT	NA ^d	LC		Survol du site - halte autour du site (openfields)
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	P	VU	VU	EN	NA ^d	NT	NA ^c	LC		Halte sur site pour quelques individus (3 à 8)
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	P	LC	VU	DD	NA ^d	NA	NA ^d	LC		Halte sur site pour quelques individus (4 à 5)
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	P	LC	LC	VU	LC	NE	NA ^c			Survol
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		NT	LC	NT	LC	NT	NA ^c	LC		Halte sur site (quelques dizaines)
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	P	LC	NT	DD	NA ^d	NA	NA ^d	LC	Annexe II convention de Berne Annexe II convention de Bonn	Chasse sur site et ses abords (1 à 2 individus)
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	P	LC	LC	NT		NT		LC	Annexe II convention de Berne	Halte sur site pour quelques individus (3 à 4)
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	P	LC	LC	NT	NA ^c	NT		LC	Annexe II convention de Berne	Halte sur site pour quelques individus (3 à 4)
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	P	LC	LC	DD	NA ^c	NA	NA ^d	LC	Annexe II convention de Berne Annexe II convention de Bonn	Chasse sur site et abords (1 individu)
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	P	LC	LC	DD	NA ^c	NA	NA ^c	LC	Annexe II convention de Berne Annexe II convention de Bonn	Chasse sur site et abords (1 individu)
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		LC	LC	LC	NA ^d	NA	NA ^d	LC		Halte sur site
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		non	NA	DD	LC	NA	NA ^d	LC		Halte sur site
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	LC	LC	--	NT	--	LC		Sur site
Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>		LC	LC	LC	NA ^d	NA	--	LC		Sur site
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	LC	LC	NA ^d	NA	NA ^d	LC		Sur site
Pigeon ramier	<i>Colomba palombus</i>		LC	LC	LC	LC	NA	NA ^d	LC		Halte sur site / Survol
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	P	LC	LC	LC	NA ^d	NA	NA ^d	LC		Halte sur site pour quelques individus (4 à 5)
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC	LC	LC	NA ^d	NE		LC		Sur site
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	P	LC	LC	LC		NA	NA ^b	LC		Halte sur site pour quelques individus (3 à 4)
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	P	LC	LC	LC		NA	NA ^b	LC	Annexe II convention de Berne	Halte sur site pour quelques individus (3 à 4)
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	P	LC	LC	LC	NA ^b	NA	NA ^d	LC		Halte sur site pour quelques individus (3 à 4)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	P	DD	LC	LC	NA ^d	non		LC	Annexe II convention de Berne	Chasse sur site et ses abords (1 individu)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	P	DD	LC	DD		non		LC	Annexe II convention de Berne	Chasse sur site et ses abords (1 individu)
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	P	LC	LC	LC	NA ^d	NA	NA ^d	LC	Annexe II convention de Berne Annexe II convention de Bonn	Halte sur site pour quelques individus (3 à 4)
Troglodytes mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	P	LC	LC	LC	NA ^d	non		LC	Annexe II convention de Berne	Halte sur site pour quelques individus (5 à 6)
Perdrix rouge	<i>Alecturus rufa</i>		DD	LC	DD	NA ^d	NA	NA ^d	NT		Sur site
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	P	LC	LC	LC	NA ^d	NA	NA ^d	LC	Annexe II convention de Berne	Halte sur site pour quelques individus (3 à 4)

Légende			
Sigle	Signification	Sigle	Signification
LC	Préoccupation mineure	DD	Données insuffisantes
NT	Quasi-menacé	NA	Données non applicables
VU	Vulnérable		
EN	En danger		
CR	En danger critique		

CONCLUSION :

Compte tenu des espèces présentes sur la zone, et des faibles effectifs (pas de grands rassemblements observés), le site peut être considéré comme ne présentant pas d'enjeux particulier pour l'avifaune en période hivernale.

Les milieux présents, servent pour quelques individus comme zone de vie pour le gagnage (passereaux granivores), la chasse (rapaces) ou comme zone de quiétude (pour quelques passereaux et colombidés).

L'intérêt du site pour l'avifaune en période hivernale est donc globalement faible.

L'impact du projet sur les espèces hivernantes protégées et répertoriées ici, sera essentiellement lié au dérangement lors des travaux et à l'occupation des lieux après travaux par les panneaux photovoltaïques.

L'impact sera nul pour les espèces ne faisant que survoler le site tel que le Goéland brun.

Il sera non significatif, voire positif, pour les espèces chassant et s'alimentant sur le site mais aussi sur ses abords et pour lesquels les espaces ouverts créés autour des panneaux seront de nature à favoriser leur recherche de nourriture, en complément des zones boisées préservées en périphérie : c'est notamment le cas pour la Buse variable, le Faucon crécerelle, le Pic épeiche ou encore le Pic vert.

L'impact sera faible mais non nul pour les espèces fréquentant le site en hivernage comme aire de stationnement et de repos. Cela concernera quelques individus des espèces suivantes : Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Chardonneret élégant, Sittelle torchepot, Accenteur mouchet, Pinson des arbres, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Rougegorge familier, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe. Il le sera également pour l'Épervier d'Europe, qui utilise le site en action de chasse en tant que prédateur des passereaux précédemment cités.